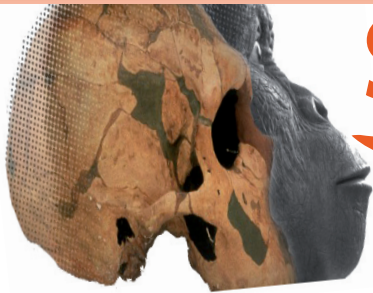




Rencontre Gouvernement/Syndicats de 2015: L'UAS toujours sur sa faim. P.5

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°81 du dimanche 10 juillet 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- Jobs Campus. P.6
- Activités du Gouvernement. P.7

Education

Collège Sainte Marie de Ouahigouya 100% de succès au Baccalauréat série D

Région du Nord



Le baccalauréat 2016 a livré ses derniers résultats, ce jeudi 07 juillet, à travers la proclamation des résultats du second tour. Parmi les établissements qui ont fait une bonne moisson au niveau de la Province du Yatenga, figure en bonne place, le Collège Sainte Marie de Ouahigouya. Un établissement secondaire d'enseignement général créé en 1964 par Monseigneur Louis DURRIEU, alors Evêque de Ouahigouya et qui accueille uniquement des jeunes filles.

Elles étaient soixante-deux (62) candidates, trente-sept (37) pour la série A4 et vingt cinq (25) pour la série D, dans les starting-blok de la session normale du baccalauréat session de 2016 au Collège Sainte Marie de Ouahigouya.

A l'issue des épreuves du premier et du second tour, cet établissement d'enseignement secondaire très connu, dans la région, pour sa rigueur mais aussi ses résultats scolaires, enregistre un taux global de réussite de l'ordre de 94,59%.

A travers ce taux global de réussite, ce sont au total cinquante-huit (58) élèves, sur les soixante-deux (62) présentées par l'établissement, qui ont décroché le précieux sésame qui leur ouvre, de facto, les portes de l'enseignement supérieur au Burkina Faso.

Analysé sous l'angle des spécificités, l'établissement ayant présenté des candidats pour les séries A4 et D, les taux de succès enregistrés au cours de cette session normale du baccalauréat, sont de 89,18% et 100% respectivement pour la série A4 et la série D.

Suite page2.

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Enseignement catholique Une nuit d'hommage à SE Mgr Thomas Kaboré, Président du Conseil Diocésain de l'enseignement catholique de Kaya

Région du Centre-Nord



SE Mgr Thomas Kaboré, président du Conseil Diocésain de l'enseignement catholique de Kaya.

L'enseignement catholique du diocèse de Kaya a organisé ce jeudi 07 juillet 2016 à Kaya une méga soirée musicale et artistique d'hommage à SE Mgr Thomas Kaboré, Président du Conseil Diocésain de l'enseignement catholique de Kaya. Cette soirée placée sous la présidence de madame le gouverneur de la région du Centre-Nord a connu la participation des acteurs de l'enseignement catholique, des autorités administratives et politiques locales et nationales ainsi que des représentants des communautés sœurs, musulmane et protestantes et un public fan de la culture.

Play-back, danse solo, récital, sketch, slam, poème et orchestre live, telles ont été les prestations offertes par les élèves des établissements d'enseignements catholiques du diocèse de Kaya à un charmant public qui ne s'est pas

fait prié. De la maternelle à l'enseignement secondaire, avec l'accompagnement musicale de l'orchestre « les messagers de l'Éducation et de la Paix » en sortie inédite, élèves et encadreurs ont tenu à travers cette soirée culturelle et artistique, à dire merci au père évêque Mgr Thomas Kaboré, président du Conseil Diocésain de l'enseignement catholique du diocèse de Kaya pour ses nombreux efforts et surtout pour les résultats engrangés dans le domaine de l'éducation.

Selon l'abbé Emmanuel Sawadogo, directeur diocésain de l'enseignement catholique, l'enseignement catholique a connu un essor avec l'engagement de SE Mgr Thomas Kaboré. De quatre (04) établissements d'enseignement en 1999, l'enseignement catholique diocésain en compte trente-deux (32) pour l'année scolaire 2015-2016, couvrant tous les secteurs éducatifs

de la maternelle à l'université. Six (06) écoles maternelles, seize (16) écoles primaires, sept (07) collèges, trois (03) lycées et une (01) école supérieure polytechnique sont réparties dans trois (03) provinces notamment le Namentenga, le Sanmatenga et le Passoré et sont administrées par la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC).

Les statistiques 2015/2016 de la DDEC relèvent sept cent quarante (740) enfants des écoles maternelles, trois mille neuf cent cinquante-quatre (3954) élèves du primaire, mille neuf cent soixante-treize (1973) élèves au post primaire et secondaire et cent vingt et un (121) étudiants à l'école supérieure polytechnique qui compte

Suite page 3.



Suite page 2.



Les autorités locales ont rehaussé l'éclat de la cérémonie.

quatre (04) filières, à savoir le génie civil, le génie hydraulique rural, le génie électrique et informatique industriel et la finance comptabilité.

Saluant les efforts conjugués des acteurs de l'éducation sous l'égide du président du conseil diocésain de l'enseignement catholique, l'abbé Emmanuel Sawadogo fait noter une satisfaction des résultats des examens scolaires. Le taux moyen de succès pour la session de 2016 est de 86,22% au CEP et de 60,66% au BEPC et BAC. « Grâce à l'engagement assuré des enseignants et l'appui des partenaires éducatifs, de l'Etat ainsi que des partenaires techniques et financiers, l'enseignement catholique essaie d'apporter sa modeste contribution à l'Etat burkinabè pour une instruction et surtout une éducation de qualité pour tous. » a-t-il précisé.

Ces résultats de l'enseignement catholique, gage de l'engagement de SE Mgr Tomas Kaboré et objet d'auto sa-

Suite page 1.

Ces résultats qui forcent l'admiration sont le fruit de la rigueur et de la discipline, sommes-nous tentés d'affirmer. Ils devraient pouvoir inspirer plus d'un, dans un contexte national

tisfaction, ont valu la reconnaissance de l'Etat, garant de l'éducation pour tous, à travers deux distinctions honorifiques respectivement en 2005 et en 2015 d'où l'organisation de cette nuit d'honneur au premier responsable.

Des lauriers que le père évêque dédie à l'ensemble des acteurs de l'éducation dont les efforts conjugués ont produits ces résultats. « Le maître fait un travail difficile et parfois ingrat, et c'est l'occasion de dire merci à tous les enseignants à tous les niveaux pour les préparations des classes, pour les corrections des copies avec les lampes, pour le manque de sommeil. » a-t-il reconnu.

De son engagement pour l'éducation, Mgr Thomas Kaboré dit le tenir d'une déformation professionnelle. « J'ai été enseignant pendant 17 ans. Et quand j'ai été nommé évêque à Kaya, cette déformation professionnelle m'a suivie. Je ne sais faire d'autre que enseigner ; puisque je n'ai fait autre que

où l'incivisme, voire même l'indiscipline, ne cessent de prendre forme et de s'imposer dans nos établissements d'enseignement comme principe comportemental. Car, avant tout, c'est

cela. » A-t-il confié. Et de poursuivre : « Quand j'arrivais à Kaya (en 1999), on disait que les provinces du Namentenga et du Sanmatenga avaient les plus faibles taux de scolarisation ; je me suis dit que naturellement notre principale œuvre sociale devra être l'enseignement parce que pas d'enseignement, pas d'éducation, pas de développement. »

Nuit d'hommage et de détente, la soirée du 07 juillet 2016 a également été une nuit du mérite. Des récompenses ont été remises à des acteurs de l'éducation. L'OCADES, principal partenaire financier de l'enseignement catholique en a saisi l'opportunité pour remettre des prix aux lauréats du concours de slam et de récital entrant dans le cadre du projet « renforcement de la démocratie et de la cohésion sociale au Burkina post insurrection ».

A.I. OUEDRAOGO pour SCI

l'avenir de la nation toute entière qui est en jeu.

Steven Issouf Barro, pour SCI



Annonces



ISC-BOBO

.....

L'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

Félicite tous les nouveaux bacheliers

Encourage ceux qui sont au second tour

*Et tous ceux qui reprendront la classe de terminal ou qui seront
dans des écoles professionnelles*

Les filières ouvertes à ISC-Bobo sont :

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*



Rencontre Gouvernement/Syndicats de 2015 L'UAS toujours sur sa faim

Région du Centre



Représentants des mouvements syndicaux.

L'Unité D'Action Syndicale (UAS) du Burkina Faso a tenu ce matin une Conférence de Presse à la Bourse du Travail de Ouagadougou. L'objectif de cette Conférence de Presse est de faire le point de la mise en œuvre des engagements du gouvernement. C'est la première Conférence de Presse dans les locaux de la bourse du travail depuis sa rénovation.

C'est le Président du Mois des Centrales syndicales Monsieur OUEDRAOGO Olivier Guy qui apporté la communication de ce matin. Entouré de ses collègues ils ont répondu ensuite aux questions des journalistes.

En ce qui concerne l'état des lieux et des actions venir voici ce qui a été dit par le Président du Mois des Centrales syndicales Monsieur OUEDRAOGO Olivier Guy: « Dans notre message du 1er Mai, nous avons rappelé les importantes décisions suivantes prises par les secrétaires généraux à la suite de l'AG du 14 Avril 2016 à savoir :

- Adresser une lettre circulaire à l'ensemble des structures de base de l'UAS pour leur demander de tenir des AG unitaires au cours desquelles seront expliqués les différents engagements et leurs enjeux ;

- Exiger du gouvernement un chronogramme précis de mise en œuvre des différents engagements contenus dans le communiqué final de la rencontre

Gouvernement/Syndicats de 2015, de même que la mise en œuvre effective d'ici fin avril des activités qui étaient annoncées comme imminentes, notamment :

- o La tenue de la session du comité qui devra relire l'arrêté conjoint n°2013-195/MEF/MFPTSS du 30 mai 2013 portant procédure de traitement et modalités de liquidation de la retenue salariale pour fait de grève ;

- o La mise en place du comité chargé de traiter de la question des permanents syndicaux,

- o La tenue d'un atelier de finalisation des deux textes qui doivent permettre les reversements dans la nouvelle loi ;

- o La tenue de la session du cadre de concertation tripartite sur les prix des 14 produits de grande consommation avec extension de la liste des produits.

En réponse à notre correspondance du 20 avril, le ministre nous a fait parvenir divers documents annonçant la tenue des différents ateliers ainsi que le chronogramme de mise en œuvre des engagements. Ces différents documents répondaient à nos différentes exigences, si fait que nous n'avons pas mis à exécution notre menace de déposer immédiatement après le 1er mai un préavis de grève de 48h assorti d'un autre de 72h. »

Au regard des actions menées l'UAS a

fait un bilan.

- « sur la tenue d'un atelier de finalisation des décrets devant permettre les reversements des fonctionnaires dans la nouvelle loi : comme prévu, l'atelier s'est tenu du 25 au 30 avril à Koudougou et deux (02) décrets en question ont été adoptés par le conseil des ministres du 11 mai 2016. Le reversement qui était annoncé pour commencer en Juin 2016 n'a pas été effectif. Entre temps, le ministre avait annoncé que le SYGASPE avait été remanié pour s'adapter à la nouvelle loi et qu'un essai était en vue en fin juin avec deux milles agents ; la dernière correspondance du ministre annonce le reversement des agents de la fonction publique en juillet 2016 pour ceux ayant une situation régulière et en Août-Septembre 2016 pour les autres.

- Sur la relecture de l'arrêté conjoint N°2013-195/MEF/MFPTSS du 30 mai 2013 portant procédure de traitement et modalité de liquidation de la retenue pour la grève, l'atelier s'est effectivement tenue le 16 mai 2016 ; alors que le ministre nous avait assuré que le nouvel arrêté serait signé avant le 30 juin 2016, sa dernière correspondance datée du 28 juin nous a annoncé qu'il est en examen sur la table du gouvernement ;

- L'atelier sur les permanents syndicaux a été convoqué mais a dû être reporté par deux fois à la demande du patronat. La nouvelle date proposée par le patronat est le 28 juillet 2016 ;

- La session du cadre de concertation tripartite s'est tenue mais avec les insuffisances liées à sa composition. »

En ce qui concerne les autres engagements, la correspondance du ministre précise que :

Suite page 6.

Election du conseil municipal de la mairie de Titao

Idrissa MANDE élu maire

Région du Nord



Maire élu en tenue Faso Dan Fani / La population en liesse après l'élection du maire.

Idrissa MANDE du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) a été élu maire de la commune de Titao ce 21 juin 2016 avec un record de 88 voix sur 92 dans la salle des fêtes de la mairie.

Suite page 5.

« la convocation du comité chargé d'examiner la question de l'IUTS sur les primes et indemnités des travailleurs du privé est prévu pour le 08 juillet 2016.

- La relecture de la loi 028 portant code du travail est entravée d'une part par l'absence des observations et propositions du patronat et d'autres part par l'absence de ressources financières ; une requête budgétaire y relative a été adressée au ministère des finances.

- La relecture de la loi 027 portant régime applicable aux agents des collectivités territoriales, selon le ministre, est avancé. Il existe un avant-projet de loi et une session du comité qui a dû prendre fin le 1er juillet et qui devait

Premier adjoint Mamoudou GANA-ME avec 77 voix sur 92, Issoufou TAO avec 80 voix sur 92. Les représentants du conseil régional sont DOGA Lassane et KOMI Madi.

Après les élections l'ambiance était de

taille à siguinonguin village natal du maire.

Boureima SOGOBA pour SCI

examiner le régime indemnitaire ;

- Les mesures en faveur des travailleurs victimes de la destruction de leurs lieux de travail lors de l'insurrection n'ont toujours pas pu être mises en œuvre en raison selon le ministre de l'ampleur des dommages, de la complexité de la question et des contraintes budgétaires actuelles ;

- Concernant les plans d'actions et les échéances sur le LMD, le gouvernement annonce que les réflexions déjà engagées par le Ministère se poursuivent dans le sens de trouver des solutions idoines.

- Enfin sur l'extension des conventions collectives, le gouvernement évoque un délai plus long demandé

par le patronat. »

Toutefois l'UAS estime que la correspondance du ministre n'évoque pas leurs soucis relatifs à l'informatisation du fichier foncier.

L'UAS entend entreprendre des actions de sensibilisation dans les treize (13) régions dans les jours à venir. Les premières sorties sont prévues dans les régions des Hauts-Bassin plus précisément dans la ville de Bobo-Dioulasso et à Banfora dans la région des Cascades.

Relwendé Hervé ROUAMBA pour SCI



Activités du gouvernement



Compte rendu du Conseil des ministres de ce vendredi 8 juillet 2016

Région du Centre

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le vendredi 8 juillet 2016, en séance ordinaire, de 10 H 00 mn à 15 H 30mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté cinq (05) rapports.

Le premier est relatif à la construction de la cité des forces vives à Kaya dans le cadre du 11 décembre 2016.

Six cent vingt-quatre (624) parcelles ont été dégagées, dont six cent neuf (609) mises à la disposition des forces vives de la région du Centre-Nord, en vue d'accroître l'offre de logements à cet effet.

A la date du 23 juin 2016, l'état d'avancement des travaux se présente ainsi qu'il suit :

– Cité A (Dondolé) : 14 villas achevées, 107 en finition dont deux duplex et 29 terrains nus ;

– Cité B (Béog-tenga) : 23 villas achevées dont 10 logements sociaux, 122 en finition dont 5 duplex R+1 et 13 terrains nus.

Les autres chantiers sont à des stades divers notamment au niveau de la fondation, du souassement et du chaînage.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre toutes les dispositions idoines en vue de la livraison des infrastructures au plus tard le 25 novembre 2016.

Le deuxième concerne un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement des comités de jumelage au Burkina Faso.

Ce décret consacre la création des comités d'arrondissement de jumelage et des dispositions particulières applicables aux membres du bureau exécutif.

Son adoption permet de combler les insuffisances du décret n°2009-645/PRES/PM/MATD/MEF du 8 septembre 2009 et d'améliorer le corpus juridique de la coopération décentralisée au Burkina Faso.

Le troisième rapport est relatif à un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CONACOD).

L'adoption de ce décret permet à la CONACOD d'accomplir efficacement ses missions pour le renforcement de la coopération décentralisée au Burkina Faso.

Le quatrième porte sur l'institution d'un système de guichet unique des associations.

Plusieurs acteurs de l'administration publique interviennent dans le processus de traitement des dossiers d'associations dont 2 717 ont été traités en 2014, 2 063 en 2015 et 965 à la date du 20 avril 2016.

L'adoption de ce rapport permet de doter notre pays d'un guichet unique des associations en vue de la mise en place d'une cartographie réelle des associations et d'une meilleure coordination des actions du gouvernement à l'endroit de ces associations.

Le cinquième rapport est relatif à une opération d'assainissement du fichier des partis et formations politiques légalement reconnus au Burkina Faso.

L'adoption de ce rapport permet de disposer d'informations fiables sur les partis et formations politiques et de prendre les mesures qui s'imposent pour un meilleur suivi des partis et formations politiques dans notre pays.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a examiné deux (02) projets de loi.

Le premier porte création de la Cour d'appel de Fada N'Gourma.

La création de la Cour d'appel de Fada N'Gourma vise à rapprocher la Justice des justiciables, à désengorger la Cour d'appel de Ouagadougou, en vue de permettre le traitement des dossiers dans les meilleurs délais.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Le Second projet de loi porte création des Tribunaux du travail de Dori et de Fada N'Gourma.

La création de ces juridictions vise à rapprocher la Justice des justiciables dans les zones où les conflits individuels ou collectifs de travail sont de plus en plus récurrents.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a examiné deux (02) projets de loi et adopté un rapport.

Le premier projet de loi est relatif à la loi de finances rectificative de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat gestion 2016.

Au titre des ouvertures de ressources, le montant s'élève à trois cent trente trois milliards trois cent un millions cent soixante seize mille (333 301 176 000) francs CFA dont trente milliards (30 000 000 000) francs CFA au titre des recettes propres et trois cent trois milliards trois cent un millions cent soixante seize mille (303 301 176 000) francs CFA au titre des ressources extraordinaires.

Les ouvertures ont permis de combler les déficits budgétaires enregistrés lors de la première loi de finances rectificative et de prendre en charge de nouvelles dépenses à hauteur de trente-quatre milliards trois cent quatre-vingt-dix millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille (34 390 989 000) francs CFA dont dix milliards huit cent quatre-vingt-dix millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille (10 890 989 000) francs CFA au titre de l'incidence financière de la loi 081 relative au reversement des fonctionnaires dans la nouvelle grille et dix milliards (10 000 000 000) francs CFA au titre des impayés dus aux fournisseurs.

Le budget de l'Etat, gestion 2016 se chiffre en ressources et en dépenses à la somme de mille neuf cent quarante cinq milliards deux cent douze millions six cent quatre-vingt-quatorze mille (1 945 212 694 000) francs CFA contre mille neuf cent quatorze milliards trois cent vingt et un millions sept cent cinq mille (1 914 321 705 000) francs CFA dans la première loi de finances rectificative.

L'épargne budgétaire s'établit définitivement à soixante-deux milliards cinq cent soixante-treize millions cinq cent trente-trois mille (62 573 533 000) francs CFA contre cinquante milliards trois cent soixante-quatorze millions cinq cent vingt-deux mille (50 374 522 000) francs CFA dans la loi de finances rectificative, soit une amélioration de 24,22%.

Le besoin de financement est entièrement couvert.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Le second projet de loi concerne une demande d'autorisation de mesures d'urgence pour alléger les procédures de passation et d'exécution des marchés publics et des délégations de service public pour l'exécution du budget gestion 2016.

Ce projet de loi vise à garantir l'efficacité et l'efficience dans l'exécution des dépenses d'investissement.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Le rapport est relatif à un décret portant réglementation du choix des classes en matière de transport aérien des agents de l'Etat, de ses démembrements et des organismes publics.

Ce décret limite désormais le nombre d'agents publics pouvant voyager en classe affaires.

L'adoption de ce décret contribue à la mise en œuvre effective des mesures de réduction du train de vie de l'Etat.

II. NOMINATIONS

II.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Sont nommés Hauts-commissaires de province, les personnes dont les noms suivent :

Région de la Boucle du Mouhoun

– Madame Ouo Bibata BAMOUNI/TRAORE, Mle 75 654, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province des Balé ;

– Monsieur Rasmané OUEDRAOGO, Mle 72 205, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province des Banwa ;

– Monsieur Alfred OUARE, Mle 28 136, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province de la Kossi ;

– Monsieur Moussa ZABRE, Mle 28 152, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Mouhoun ;

– Madame Mariama KONATE/GNANOU, Mle 49 439, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Nayala ;

– Monsieur Nouzélé K. KAFANDO, Mle 28 145, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Sourou.

Région des Cascades

– Madame Salimata DABAL, Mle 91 139, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province de la Comoé ;

– Madame B. Madeleine TRAORE/BICABA, Mle 85 089, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province de la Léraba ;

Région du Centre

– Monsieur Boureima SAWADOGO, Mle 28 203, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Kadiogo.

Région du Centre-Est

– Monsieur Kouliga Albert ZONGO, Mle 59 766, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Boulgou ;

– Monsieur Antoine Marie Silvanus DOUAMBA, Mle 23 648, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Koulpelgo ;

– Monsieur Auguste KINDA, Mle 91 868, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Kouritenga.

Région du Centre-Nord

– Monsieur Ambroise OUEDRAOGO, Mle 105 199, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Bam ;

– Madame M. Yvette NACOUUMA/SANOU, Mle 59 773, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Namentenga ;

– Monsieur Wendnongma E. Bruce SAWADOGO, Mle 200 366, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Sanmatenga.

Suite page 8.



Activités du gouvernement

Région du Centre-Ouest

- Monsieur Amidou SORE, Mle 23 665, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Boulkiemdé ;
- Madame Anasthasie SAWADOGO/SAWADOGO, Mle 28 128, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Sanguié ;
- Monsieur Emmanuel OUEDRAOGO, Mle 59 716, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province de la Sissili ;
- Madame Clarisse Marie Esther OUEDRAOGO/ZOUNGRANA, Mle 19 954, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Ziro.

Région du Centre-Sud

- Madame Sy Assétou BARRY/TRAORE, Mle 23 670, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Bazèga ;
- Monsieur Kikaba Jean KAREMBIRI, Mle 18 550, Commissaire divisionnaire de Police, est nommé Haut-commissaire de la Province du Nahouri ;
- Monsieur Sayouba SAWADOGO, Mle 28 530, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Zoundwéogo.

Région de l'Est

- Monsieur Ousmane BALIMA, Mle 28 160, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province de la Gnagna ;
- Monsieur Aboubakar TRAORE, Mle 23 633, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Gourma ;
- Monsieur N. W. Eugène ZONGO, Mle 23 709, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province de la Komandjari ;
- Monsieur Lamine SOULAMA, Mle 23 676, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province de la Kompienga ;
- Monsieur Félix DABONE, Mle 59 766, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province de la Tapoa.

Région des Hauts-Bassins

- Monsieur Jérémie Kouka OUEDRAOGO, Mle 28 124, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Houet ;
- Monsieur François de Salles Charlemagne NAMA, Mle 28 142, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Kéné Dougou ;
- Madame Orokia ONADJA/BARRO, Mle 59 704, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Tuy.

Région du Nord

- Madame Pascaline W. SAWADOGO/NANA, Mle 97 428, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Loroum ;
- Monsieur Adama Jean Yves BERE, Mle 91 922, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Passoré ;
- Madame Seni KABOU, Mle 23 643, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Yatenga ;
- Madame Hawa KABORE, Mle 104 421, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Zandoma.

Région du Plateau-Central

- Monsieur Robert ZOUNGRANA, Mle 28 175, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Ganzourgou ;
- Monsieur Irma F. R. ZOUNGRANA, Mle 75 237, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Kourwéogo ;
- Madame Emiliene YANOOGO/KOUMSAGA, Mle 23 597, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province de l'Ouhritenga.

Région du Sahel

- Monsieur Daouda TRAORE, Mle 23 851, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province de

l'Oudalan ;

- Madame Irène COULIBALY, Mle 28 164, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Séno ;
- Monsieur Mohamed DAH, Mle 23 695, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Soum ;
- Monsieur Laurent BADO, Mle 212 176, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Yagha.

Région du Sud-Ouest

- Madame Aminata TARNAGDA, Mle 91 870, Administrateur civil, est nommée Haut-commissaire de la Province du Bougouriba ;
- Monsieur Pagnon BADO, Mle 23 558, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Ioba ;
- Monsieur Yaya SANOU, Mle 28 119, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Noumbiel ;
- Monsieur Ram Joseph KAFANDO, Mle 91 943, Administrateur civil, est nommé Haut-commissaire de la Province du Poni.

Sont nommés Secrétaires généraux de province, les Administrateurs civils dont les noms suivent :

Région de la Boucle du Mouhoun

- Monsieur Abdoulaye HEMA, Mle 104 426, Province des Balé ;
- Monsieur Sié Bruno TRAORE, Mle 59 760, Province des Banwa ;
- Monsieur Abou ZOURE, Mle 118 971, Province de la Kossi ;
- Monsieur Sanne Bom Jean-Baptiste SOME, Mle 98 019, Province du Mouhoun ;
- Monsieur R. Jean OUEDRAOGO, Mle 200 345, Province de la Nayala ;
- Monsieur Lucien GUENGUERE, Mle 91 945, Province du Sourou.

Région des Cascades

- Monsieur Tiga Emile VALEA, Mle 212 174, Province de la Comoé ;
- Monsieur Dominique Wendpanga BANDAOGO, Mle 104 420, Province de la Léraba.

Région du Centre

- Monsieur Boureima TIENDREBEOGO, Mle 91 931, Province du Kadiogo.

Région du Centre-Est

- Monsieur Siaka BARRO, Mle 212 398, Province du Boulgou ;
- Monsieur Emile W. Firmin BAMAS, Mle 25 756, Province du Koulpélgo ;
- Monsieur Abraham Y. SOMDO, Mle 105 205, Province du Kouritenga.

Région du Centre-Nord

- Madame Aminata SORNGHO/GOUBA, Mle 212 181, Province du Bam ;
- Monsieur Toussaint MEDA, Mle 75 413, Province du Namentenga ;
- Monsieur Amadé BOINA, Mle 32 454, Province du Sanmatenga.

Région du Centre-Ouest

- Madame Marie Edith YAMEOGO, Mle 24 611, Province du Boulkiemdé ;
- Madame Téné Justine ILBOUDO, Mle 220 656, Province du Sanguié ;
- Monsieur Boulaye TAMANI, Mle 91 927, Province de la Sissili ;
- Monsieur Balili BADIYEL, Mle 73 697, Province du Ziro.

Au titre de la Région du Centre-Sud

- Monsieur Sahabani ZEBBA, Mle 28 517, Province du Bazèga ;
- Madame Mama ZANFARA/TRAORE, Mle 26 854, Pro-

vince du Nahouri ;

- Monsieur T. Armand DAMBRE, Mle 118 968, Province du Zoundwéogo.

Région de l'Est

- Monsieur Harouna SISSAO, Mle 57 943, Province de la Gnagna ;
- Madame Bernadette ADENYO/SERME, Mle 220 665, Province du Gourma ;
- Monsieur Siaka SANOU, Mle 104 425, Province de la Komandjari ;
- Monsieur Koudtiga Théophile OUEDRAOGO, Mle 59 772, Province de la Kompienga ;
- Monsieur Jean-Marie KIENTEGA, Mle 105 186, Province de la Tapoa.

Région des Hauts-Bassins

- Monsieur Abdallah Pathé SANGARE, Mle 229 854, Province du Houet ;
- Monsieur Karim OUEDRAOGO, Mle 105 201, Province du Kéné Dougou ;
- Monsieur Jean-Pierre VOGNA, Mle 98 021, Province du Tuy.

Région du Nord

- Monsieur Saïdou GUIGMA, Mle 91 937, Province du Loroum ;
- Monsieur Idrissa YANOOGO, Mle 67 353, Province du Passoré ;
- Monsieur Souleymane NAKANABO, Mle 105 193, Province du Yatenga ;
- Monsieur Siaka de Issa OUATTARA, Mle 23 621, Province du Zandoma.

Région du Plateau-Central

- Monsieur Ibrahim BOLY, Mle 98 002, Province du Ganzourgou ;
- Monsieur Inoussa KABORE, Mle 28 108, Province du Kourwéogo ;
- Monsieur Patrice KIELEM, Mle 105 191, Province de l'Ouhritenga.

Région du Sahel

- Monsieur Babi ZIDA, Mle 91 926, Province de l'Oudalan ;
- Monsieur Boukaré KINDA, Mle 220 662, Province du Séno ;
- Monsieur Maurice KONATE, Mle 105 189, Province du Soum ;
- Monsieur Abdoul-Manguidou OUEDRAOGO, Mle 105 198, Province du Yagha.

Région du Sud-Ouest

- Monsieur Saïdou SAKIRA, Mle 105 203, Province de la Bougouriba ;
- Monsieur Tasséré NAKOULMA, Mle 59 770, Province de la Ioba ;
- Monsieur Salif TRAORE, Mle 105 208, Province du Noumbiel ;
- Monsieur Seydou OUATTARA, Mle 23 631, Province du Poni.

Sont nommés préfets de département les personnes dont les noms suivent :

Région de la Boucle du Mouhoun

Province des Balé

- Monsieur Aboubacar SANOGO, Mle 260 018 G, Administrateur civil, Département de Bagassi ;
- Monsieur Larba KIEBRE, Mle 220 578 W, Secrétaire administratif, Département de Bana ;
- Monsieur T. Juste OUEDRAOGO, Mle 238 015 F, Administrateur civil, Département de Boromo ;
- Monsieur K. Benjamin OUEDRAOGO, Mle 116 926 L, Secrétaire administratif, Département de Fara ;
- Monsieur Mahamadou SARAMBE, Mle 91 890 L, Secrétaire administratif, Département de Oury ;

Suite page 9.



Activités du gouvernement

– Madame S. Blanche Evelyne YAMEOGO, Mle 200 348 T, Secrétaire administratif, Département de Pa ;
– Monsieur Adama ZOUNDI, Mle 229 963 Z, Secrétaire administratif, Département de Pompoï ;
– Monsieur T. Joseph SAWADOGO, Mle 105 292 H, Secrétaire administratif, Département de Poura ;
– Monsieur Sambologo SIMPORE, Mle 74 902 E, Secrétaire administratif, Département de Siby ;
– Monsieur Adama OUEDRAOGO, Mle 105 279 W, Secrétaire administratif, Département de Yaho ;

Province des Banwa

– Monsieur Ziriyilinda Donald BOUGOUMA, Mle 238 074 Z, Secrétaire administratif, Département de Balavé ;
– Monsieur G. S. Urbain Léopold SEGUEA, Mle 84 227 Z, Secrétaire administratif, Département de Kouka ;
– Monsieur Janvier Hilarion SANON, Mle 506 875 N, Adjudant-chef, Département de Sami ;
– Monsieur Lieguiné SOME, Mle 216 895 A, Secrétaire administratif, Département de Sanaba ;
– Monsieur Zakaria NEYA, Mle 105 195 K, Administrateur civil, Département de Solenzo ;
– Monsieur Mathias DJOLGOU, Mle 203 234 N, Secrétaire administratif, Département de Tansila ;

Province de la Kossi

– Monsieur Mahdi ZONOU, Mle 212 043 T, Secrétaire administratif, Département de Barani ;
– Monsieur Daouda NABALOU, Mle 247 342 H, Secrétaire administratif, Département de Bomborokuy ;
– Monsieur Souleymane SANKARA, Mle 105 285 H, Secrétaire administratif, Département de Bourasso ;
– Monsieur Victor Lamoussa BANABA, Mle 98 027 J, Secrétaire administratif, Département de Djibasso ;
– Monsieur Bazan BAZONGO, Mle 105 260 L, Secrétaire administratif, Département de Dokuy ;
– Monsieur Urbain COMPAORE, Mle 220 572 M, Secrétaire administratif, Département de Doumbala ;
– Monsieur Noufou ROUAMBA, Mle 203 215 A, Secrétaire administratif, Département de Kombori ;
– Monsieur W. Serge ZOUNDI, Mle 98 038 S, Secrétaire administratif, Département de Madouba ;
– Monsieur René KARAMBIRI, Mle 220 660 W, Administrateur civil, Département de Nouna ;
– Monsieur Sébastien KABORE, Mle 207 761 B, Secrétaire administratif, Département de Sono.

Province du Mouhoun

– Monsieur Moumouni OUBIGA, Mle 203 212 P, Secrétaire administratif, Département de Bondokuy ;
– Monsieur Firmin BASSOLE, Mle 117 043 P, Administrateur civil, Département de Dédougou ;
– Monsieur Adama SAWADOGO, Mle 220 597 D, Secrétaire administratif, Département de Douroula ;
– Monsieur Ibrahim Siellé KONE, Mle 203 243, Secrétaire administratif, Département de Kona ;
– Madame Joceline SANON, Mle 229 966 R, Secrétaire administratif, Département de Ouarkoye ;
– Monsieur W. Jean Baptiste OUEDRAOGO, Mle 91 598 H, Secrétaire administratif, Département de Safané ;
– Monsieur Etienne TIENDREBEOGO, Mle 73 847 K, Secrétaire administratif, Département de Tchëriba.

Province du Nayala

– Monsieur Tinga OUEDRAOGO, Mle 104 504 P, Secrétaire administratif, Département de Gassan ;
– Monsieur Hamidou YAMEOGO, Mle 260 480 G, Secrétaire administratif, Département de Gossina ;
– Madame A. N. Clarisse RAMDE/ZOUGMORE, Mle 74 532 C, Secrétaire administratif, Département de Koungny ;
– Monsieur W. Martial OUEDRAOGO, Mle 220 631 W, Administrateur civil, Département de Toma ;
– Monsieur Salif KABORE, Mle 220 619 R, Secrétaire administratif, Département de Yaba ;
– Monsieur Adama ZOUNGRANA, Mle 69 499 Z, Secrétaire administratif, Département de Yé.

Province du Sourou

– Monsieur Jacob Wendpouiré OUEDRAOGO, Mle 220 628 A, Secrétaire administratif, Département de Di ;
– Monsieur Rasmané OUEDRAOGO, Mle 200 343 X, Secrétaire administratif, Département de Gomboro ;
– Monsieur Bobodo Sayouba SANKARA, Mle 105 284 Z, Secrétaire administratif, Département de Kassoum ;
– Monsieur Yacouba ZEBBA, Mle 229 903 Z, Administrateur civil, Département de Kiembara ;
– Monsieur Ouandaogo OUIYA, Mle 212 107 W, Secrétaire

administratif, Département de Lanfiera ;
– Monsieur Oumarou SOMANDA, Mle 203 220 L, Secrétaire administratif, Département de Lankoué ;
– Monsieur Mahama OUEDRAOGO, Mle 203 252 H, Secrétaire administratif, Département de Toeni ;
– Monsieur Saïba ZOROME, Mle 91 933 G, Administrateur civil, Département de Tougan.

Région des Cascades

Province de la Comoe

– Monsieur Idrissa GAMSONRE, Mle 118 961 R, Administrateur civil, Département de Banfora ;
– Madame Edwige Oho KAMBOU, Mle 236 073 L, Secrétaire administratif, Département de Bérégadougou ;
– Monsieur Laurent BOUGOUMA, Mle 27 681 K, Officier de Police, Département de Mangodara ;
– Monsieur Inoussa OUEDRAOGO, Mle 260 037 Z, Secrétaire administratif, Département de Moussodougou ;
– Monsieur Alphonse SAVADOGO, Mle 212 171 E, Administrateur civil, Département de Niangoloko ;
– Monsieur Makido SAWADOGO, Mle 91 107 L, Secrétaire administratif, Département de Ouou ;
– Monsieur Abdouramane 1er Jumeau SINKA, Mle 212 029 T, Secrétaire administratif, Département de Soubakaniédougou ;
– Monsieur Sayouba OUEDRAOGO, Mle 203 257 C, Secrétaire administratif, Département de Sideradougou ;
– Monsieur B. Clément HIEN, Mle 212 012 N, Secrétaire administratif, Département de Tiefora.

Province de la Leraba

– Monsieur Emile YAMEOGO, Mle 200 383 R, Secrétaire administratif, Département de Dakoro ;
– Madame Antoinette KABORE/OUEDRAOGO, Mle 212 105 E, Secrétaire administratif, Département de Douna ;
– Monsieur Noé DAKIO, Mle 24 426 J, Officier de Police, Département de Kankalaba ;
– Monsieur Prosper BAYILI, Mle 105 259 Z, Secrétaire administratif, Département de Loumana ;
– Monsieur Y. Narcisse SOMDA, Mle 220 641 G, Secrétaire administratif, Département de Niankorodougou ;
– Madame Ouinnongué Hélène SAWADOGO, Mle 212 118 E, Secrétaire administratif, Département de Oueleni ;
– Monsieur Gorko Ibrahim SAWADOGO, Mle 30 778 V, Administrateur civil, Département de Sindou ;
– Madame B. Brigitte BAKYONO/BONDE, Mle 23 664 B, Secrétaire administratif, Département de Wolonkoto.

Région du Centre

Province du Kadiogo

– Monsieur Herman ZERBO, Mle 200 388 L, Administrateur civil, Département de Komki-ipala ;
– Monsieur Balemany SERISSOUMA, Mle 117 050 V, Administrateur civil, Département de Komsilga ;
– Monsieur Amidou COMPAORE, Mle 91 941 Y, Administrateur civil, Département de Koubri ;
– Madame Salimata SANOU, Mle 97 289 R, Administrateur civil, Département de Pabré ;
– Monsieur Lokré P. Julien LOMPO, Mle 220 663 Y, Administrateur civil, Département de Saaba ;
– Monsieur K. Laurent KONTOGOM, Mle 118 964 P, Administrateur civil, Département de Tanghin-Dassouri.

Région du Centre-Est

Province du Boulgou

– Monsieur Souleymane IRA, Mle 83 876 J, Secrétaire administratif, Département de Bané ;
– Monsieur Désiré BADOLO, Mle 200 281, Administrateur civil, Département de Bagré ;
– Monsieur Philippe OUEDRAOGO, Mle 57 367 F, Secrétaire administratif, Département de Béguéoué ;
– Madame Nazihan TAMINI/KOHO, Mle 229 973, Secrétaire administratif, Département de Bissiga ;
– Monsieur Pascal SAWADOGO, Mle 17 885 F, Officier de Police, Département de Bitou ;

– Madame A. Biriya SOMDA, Mle 74 414 Z, Secrétaire administratif, Département de Boussouma ;
– Monsieur Abdoulaye TAO, Mle 212 127 Z, Administrateur civil, Département de Garango ;
– Monsieur Béllili Césaire BATIONO, Mle 200 285 E, Secrétaire administratif, Département de Komtoega ;
– Monsieur Atjieguiwé Christian ABO, Mle 98 026 U, Secrétaire administratif, Département de Niaghô ;
– Monsieur Corentin Tobélo KY, Mle 104 431 E, Administrateur civil, Département de Tenkodogo ;
– Monsieur Logossina OUATTARA, Mle 117 047 H,

Administrateur civil, Département de Zabré ;
– Monsieur Mahamadi TAPSOBA, Mle 212 128 R, Secrétaire administratif, Département de Zoaga ;
– Monsieur Hamadou OUIYA, Mle 212 106 U, Secrétaire administratif, Département de Zonsé.

Province du Koulpelgo

– Monsieur Désiré KIEMDE, Mle 212 082 M, Secrétaire administratif, Département de Comin-Yanga ;
– Monsieur Hassan K. TRAORE, Mle 200 378 A, Secrétaire administratif, Département de Dourtenga ;
– Monsieur Soulymane OUERMI, Mle 236 081 V, Secrétaire administratif, Département de Lalgaye ;
– Monsieur Harouna OUEDRAOGO, Mle 200 340 V, Administrateur civil, Département de Ouargaye ;
– Monsieur Loukoumani AOUBA, Mle 105 255 A, Secrétaire administratif, Département de Soudougou ;
– Monsieur Brahiman TRAORE, Mle 91 376 G, Secrétaire administratif, Département de Soudougou ;
– Monsieur Germain BASSON, Mle 46 728 Y, Officier de police, Département de Yargatenga ;
– Monsieur Danioudou KOUA, Mle 260 024 C, Secrétaire administratif, Département de Yondé.

Province du Kouritenga

– Monsieur Philippe Nongdo KABORE, Mle 91 921 B, Secrétaire administratif, Département de Andemtenga ;
– Monsieur Lassina ZONGO, Mle 220 650 K, Secrétaire administratif, Département de Baskouré ;
– Monsieur Soualyé OUOBA, Mle 212 108 G, Secrétaire administratif, Département de Dialgaye ;
– Monsieur Drissa SANOGO, Mle 200 355 F, Secrétaire administratif, Département de Gounghin ;
– Madame Diane Rosalie PARE, Mle 212 109, Secrétaire administratif, Département de Kando ;
– Monsieur Sindi Issaka ZAGRE, Mle 229 867, Administrateur civil, Département de Koupela ;
– Monsieur Moussa OUEDRAOGO, Mle 105 202 K, Administrateur civil, Département de Pouytenga ;
– Monsieur Gossognéné BORO, Mle 91 955 B, Secrétaire administratif, Département de Tansobtenga ;
– Monsieur Mahamoudou CONSIGUI, Mle 105 263 N, Secrétaire administratif, Département de Yargo.

Région du Centre-Nord

Province du Bam

– Monsieur Denis ILBOUDO, Mle 116 920 X, Secrétaire administratif, Département de Bourzanga ;
– Monsieur Rasmané KIEMTORE, Mle 116 923 U, Secrétaire administratif, Département de Guibaré ;
– Monsieur Sombeniwendé NIKIEMA, Mle 212 091 H, Administrateur civil, Département de Kongoussi ;
– Monsieur Moussa TRAORE, Mle 220 605 F, secrétaire administratif, Département de Nasseré ;
– Monsieur Wend-wôga Sylvère SOUBEAGA, Mle 220 643 B, Secrétaire administratif, Département de Rollo ;
– Monsieur Seydou TAPSOBA, Mle 220 644 R, Secrétaire administratif, Département de Rouko ;
– Madame Kiswendisida Marguerite BADINI, Mle 117 038 W, Secrétaire administratif, Département de Sabcé ;
– Monsieur François Janvier LESSOGO, Mle 220 622 S, Secrétaire administratif, Département de Tikaré ;
– Madame Maïmouna SAWADOGO/OUEDRAOGO, Mle 74 807 R, Secrétaire administratif, Département de Zimtenga.

Province du Namentenga

– Monsieur Issouf OUEDRAOGO, Mle 220 627 L, Secrétaire administratif, Département de Boala ;
– Monsieur S. Jean-Baptiste OUEDRAOGO, Mle 229 893 N, administrateur civil, Département de Boulsa ;
– Monsieur Alfred Loti ZERBO, Mle 203 226 X, Secrétaire administratif, Département de Bouroum ;
– Monsieur Jean Christophe KONDITAMDE, Mle 220 581 S, Secrétaire administratif, Département de Dargo ;
– Monsieur Herman MILLOGO, Mle 220 623 E, Secrétaire administratif, Département de Nagbingou ;
– Monsieur Ignace K. Basile SYAN, Mle 212 126 D, Secrétaire administratif, Département de Tougouri ;
– Monsieur Abdoulaye ZONGO, Mle 229 955 B, Secrétaire administratif, Département de Yalgo ;
– Monsieur V. Aristide MEDAH, Mle 200 325 Y, Secrétaire administratif, Département de Zeguedeguini.

La suite dans votre prochain numéro.



Avis de recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police

COMMUNIQUE N°2016-0023/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique:

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de vingt-trois (23) ans au moins et de trente (30) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires d'un diplôme de Maîtrise ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Commissaires de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme de Maîtrise ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieu de réception : École Nationale de Police.

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites et orale d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. La phase d'épreuves écrites et orale d'admissibilité consiste en :

Un test de niveau comprenant :

– une épreuve de dissertation sur un sujet de culture générale, notée sur 20, durée 3 heures, coefficient 2 ;

– une épreuve pratique d'informatique, notée sur 20, coefficient 1.

une épreuve orale sur un sujet de culture générale devant un jury, notée sur 20, coefficient 2.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives de présélection sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée, quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés que seuls les cents (100) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées.

Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'Académie de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité de Commissaires de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

**Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National**

Avis de recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin

COMMUNIQUE N°2016-0024/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique:

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin, au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEP) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Assistants de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme du BEPC ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieux de réception : École Nationale de Police, Stade du 4 Août et stade Dr Issoufou Joseph Conombo (ex stade municipal de Ouagadougou).

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. Les épreuves écrites d'admissibilité consistent en un test de niveau qui comprend :

une épreuve de rédaction notée sur 20, durée une (01) heure, coefficient 2 ;

une épreuve d'étude de texte notée sur 20, durée deux (02) heures, coefficient 3.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés, que seuls les cinq mille (5000) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées.

Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'École Nationale de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité d'Assistants de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

**Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National**



Jobs Campus



Avis de recrutement

Poste: Psychologue NIGER (h/f)

Description

Médecins du Monde (MdM) est une association médicale de solidarité internationale active dans plus de 70 pays. A l'international, les équipes de Médecins du Monde soignent les populations les plus vulnérables, les victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles. En Europe, nous luttons contre l'exclusion afin que la santé soit un droit fondamental pour toute personne, indépendamment de son lieu de naissance, de son sexe, de son ethnicité, de sa condition sociale ou de sa religion. Médecins du Monde Belgique ouvre une mission au Niger, dans la région d'Agadez. Le programme MdM a deux objectifs :

- renforcer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive sur le district d'Agadez en faveur de la population locale ;
- assurer l'accès aux soins médicaux et psychologiques pour les populations migrantes résidentes ou de transit. Le programme appuiera les Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) au niveau du Centre Hospitalier de Référence (CHR), et au niveau de Centres de Santé Intégrés (CSI) sélectionnés. Il inclut une forte composante de santé communautaire ainsi qu'un volet plaidoyer.

Nous recherchons pour notre Mission au Niger (Agadez) :
UN PSYCHOLOGUE (H/F)

Votre fonction

Sous la responsabilité de la Coordinatrice Programme Agadez et en lien avec les autres membres de l'équipe, les partenaires et les migrants, vous aurez pour responsabilité d'identifier et soutenir les personnes en souffrance pendant des périodes d'événement pouvant être vécu comme traumatiques (expulsions à répétitions, violences, décès...). L'augmentation significative du nombre de migrants sur la ville d'Agadez, est due à la crise actuelle au Mali et à l'insécurité qui prévaut au nord de ce pays, réduisant momentanément le nombre de migrants rejoignant l'Algérie via le nord du Mali. Dans ce contexte, les réponses associatives sont très limitées en fonction des besoins identifiés. L'objectif de ce projet au Niger, est de soutenir les personnes et de leur faire des propositions concrètes pour être en mesure de mieux prendre soin d'eux dans des situations compliquées.

Les principales tâches et responsabilités du poste sont les suivantes :

- Mise en place totale des soins de santé des migrants pour les soutenir, en collaboration avec les autorités régionales et les autres acteurs,
- Mettre en place et/ou adapter les moyens identifiés ou à identifier ainsi que les outils nécessaires dans le domaine de l'accès aux soins des migrants
- Détecter les cas individuels problématiques et assurer les informations/conseils sur un référencement. Documenter le nombre de cas, ainsi qu'assurer un recueil de témoignages.
- Faire des propositions concrètes écrites pour discussions et réflexions pour les orientations du programme en vue d'initier des activités de plaidoyer sur la question

Ville: Agadez

Expérience

Formation : Diplôme en psychologie clinique

Expérience :

- au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de la prise en charge de victimes de traumatismes psychologiques
 - avec des personnes en migration
 - poste expatrié de minimum deux ans dans une fonction similaire
- Informatique : Maîtrise du package MS Office

Langues parlées

Langue : maîtrise du français. La connaissance d'une autre langue de l'Afrique de l'Ouest serait un atout.

Qualité du candidat

Compétences requises : Proactivité, gestion d'équipe, reporting, gestion de projet

Fonctions: Ressources Humaines

Activités: Santé

Localisation(s) géographique(s): Afrique, Niger

Contrat: CDD

Durée du contrat

Nous vous offrons

- Un contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelables dans une ONG médicale reconnue, une entrée en fonction mi-juillet
- Un package salarial global basé sur l'expérience (allocation journalière, assurances),
- Une équipe dynamique et volontaire, qui oeuvre pour améliorer l'accès aux soins.

Documents à envoyer

Intéressé(e) ?

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) en utilisant le formulaire approprié de candidature sur notre site via le lien ci-dessous, avant le 20 juillet 2016 :

<http://www.medecinsdumonde.be/candidature-niger-2016>

Seuls les candidats retenus seront contactés.

MdM vous remercie pour l'intérêt envers notre organisation et vous souhaite beaucoup de succès dans votre parcours.

MdM-BE se réserve la possibilité de finaliser un recrutement avant la date de clôture

Postuler en ligne <http://www.medecinsdumonde.be/candidature-niger-2016>

Date de fin de validité 20/07/2016



Avis de recrutement

Poste: RDC – Coordinateur administratif et financier RDC Sud & Ouest (H/F) – Kinshasa

Type d'emploi: CDD

Location/Pays: Afrique, RD Congo

Date limite de dépôt des dossiers: 01/08/2016

Description :

Description du poste : Le Coordinateur Administratif et Financier (CAF) dirige et coordonne les services administratifs, comptables et financiers de la mission.

En tant que coordinateur, il est le garant de l'équilibre financier de la mission et du respect par tous des procédures Solidarités International, des procédures bailleurs et des lois du pays dans lequel Solidarités International intervient. Il est le référent sur la mission et le lien entre le siège et la mission pour toute question en rapport avec la gestion, la comptabilité et le suivi budgétaire. Responsabilités et Activités principales du poste/ Les enjeux du poste :

Sous la supervision du chef de mission et en lien fonctionnel avec la chargée de gestion au siège, le coordinateur administratif et financier assure les tâches suivantes : Analyse du contexte socio-économique Gestion d'équipe Gestion financière, comptable et budgétaire Gestion administrative de la mission Gestion de trésorerie Reporting / Communication.

Le CAF de la mission RDC Sud & Ouest supervise l'équipe coordination financière et les expatriés en charges de l'administration et des finances des bases de Kalémie, Moba et de Mutabi.

Votre profil : Formation : Diplôme de gestion financière, école supérieur de commerce, comptabilité, Bioforce admin est un + **Expérience :** Expérience professionnelle au poste de coordinateur administratif et financier significative (+ de 1 an) avec Solidarités International ou une autre ONG **Compétences et connaissances techniques :** Logiciels Saga et Homère Capacité de management d'équipes Capacité de formation d'équipe multiculturelle Très bonne maîtrise d'Excel **Personnalité :** Pédagogie Autonomie Organisation et rigueur Grande capacité de travail Diplomatie Résistance au stress Calme et patience Capacité à vivre en équipe Curiosité et esprit critique **Langues :** Le français est la langue de travail utilisée avec les salariés et une partie de la population.

La connaissance de l'anglais est recommandée

Comment postuler : Vous reconnaissez-vous dans cette description? Si oui, envoyez-nous votre CV et Lettre de Motivation en français. Les candidatures contenant uniquement les CV ne seront pas considérées. Nous lisons en effet les lettres de motivation ! Solidarités International se réserve la possibilité de clore un recrutement avant la date d'échéance de l'annonce. Merci de votre compréhension.

SI vous offrira les conditions suivantes : Poste salarié : à partir de 2000 euros brut par mois, selon expérience, plus 10% de prime de congés payés versés mensuellement et Per Diem mensuel de 800 USD/ mois.

SI prend également en charge les frais d'hébergement ainsi que les frais de déplacements entre le pays d'origine de l'expatrié et le lieu de mission. Couverture sociale : L'expatrié(e) bénéficie d'une couverture sociale de qualité permettant de couvrir tous les frais de santé et d'une prévoyance accident incluant les risques de guerre.

Break : En cours de mission, une alternance travail – repos est assurée par des breaks prévus tous les trois mois. Sur la base d'une mission d'un an, l'expatrié prendra un break d'une semaine à 3 et 9 mois de mission (avec une participation de 500 euros versée par SI) ainsi qu'un break de 15 jours à 6 mois de mission (avec une prise en charge du billet d'avion aller et retour entre la mission et le lieu de résidence).

Maintenant que vous avez démontré votre intérêt en étant courageusement allé au bout de cette annonce vous pouvez aller en découvrir plus sur Solidarités International (www.solidarites.org)!

CONTACT : Mano GAUDIN, Chargée de recrutement et de suivi Fonctions Organisation, Administration Activités Economic, Finance, Administration Localisation(s) géographique(s) Afrique, RD Congo Contrat CDD

Postuler en ligne: https://emea3.recruitmentplatform.com/syndicated/private/syd_apply.cfm?ID=P10FK026203F3VBQB6G8N8NW6&nPostingTargetID=17973

Date de fin de validité 01/08/2016



Jobs Campus



Avis de recrutement

Poste:Conseils pour les BPC biphényles polychlorés

Lieu : Abuja, NIGERIA

Date limite de candidature :07-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)

Catégorie supplémentaire :Développement Durable et Réduction de la Pauvreté

Type de contrat : contrat individuel

Niveau du poste : International Consultant

Langues requises : Anglais

Date de commencement : (date à laquelle le candidat sélectionné doit commencer)
07-Aug-2016

Durée du contrat initial 90 jours

Durée prévue de la mission : 90 jours

Historique

biphényles polychlorés (BPC) sont une classe de composés organiques initialement fabriqués en 1881. PCB ont été jugés, stable et non-conducteur à l'électricité et avec une faible volatilité dans des conditions normales résistant au feu. Dès 1929 ces caractéristiques rendait idéal pour de nombreuses applications industrielles et les produits de consommation, mais ils étaient principalement utilisés entre 1950 et la fin des années 1970. La plupart bien connu est l'utilisation des BPC pour fluide diélectrique dans les équipements électriques, de gros transformateurs à petits condensateurs dans les appareils d'éclairage; et des fluides de transfert de chaleur et comme fluides de refroidissement pour des procédés à haute température. Les PCB ont été également utilisés dans une variété d'applications, y compris les fluides hydrauliques, les revêtements de surface, des plastifiants dans les produits d'étanchéité, produits de calfeutrage, les retardateurs de flamme dans les huiles lubrifiantes, etc.

En raison des caractéristiques de toxicité des PCB et leur classification en tant que polluants organiques persistants (POP), leur production a été interdite à l'échelle mondiale dans les années 1980. Ils sont l'une des 21 classes de POP qui, en raison de leurs effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement, sont ciblés pour l'élimination par la Convention de Stockholm de 2001 sur les polluants organiques persistants. effets sur la santé probables associés aux PCB incluent le cancer, la reproduction et la toxicité du développement, la fonction immunitaire altérée, les effets sur le système nerveux central, et les changements du foie.

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) est entrée en vigueur le 17 mai 2004. La Convention exige la communauté internationale pour protéger la santé humaine et l'environnement de 21 classes de polluants organiques persistants (POP) par sa réduction et l'élimination éventuelle. L'un de ces produits chimiques ciblés est biphényles polychlorés (BPC), dont les partis membres sont tenus de prendre des mesures pour éliminer son utilisation en 2025, et appliquer des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement pour disposer d'eux d'ici l'an 2028.

Nigeria a signé la Convention de Stockholm en mai 2001 et l'a ratifiée en mai 2004. Vers respecter ses obligations d'un plan de mise en œuvre national (PIN) a été soumis à la Convention en Avril 2009. Les parties vingt-trois domaines d'action ont été identifiés comme prioritaires. Certains d'entre eux comprennent l'inventaire des PCB et le traitement, l'assainissement et le traitement des zones polluées, l'élimination des PCB et des PCB contenant des équipements obsolètes.

La gestion écologiquement rationnelle et l'élimination des PCB projet est une réponse à la mise en œuvre du PNM et cherche à respecter les engagements du Nigeria pour les BPC en vertu de la Convention de Stockholm.

Portée du projet

Le consultant international de l'inventaire des PCB travaillera avec le consultant national et d'autres parties prenantes et assurer la pleine participation pour assurer la pleine appropriation du projet. Le document de projet doit contenir les éléments suivants.

Le contexte du projet, les objectifs de développement et de conception:

- Examen de tous les documents et programmes déjà élaborés;
- Évaluer l'état du projet et élaborer des stratégies rationnelles pour la mise en œuvre;

Description détaillée du projet

- Délimiter les diverses composantes et aspects du projet par rapport à la politique nationale sur les PCB et le plan de gestion;
- Attribuer les meilleures stratégies pour leur mise en œuvre.

Cadre de résultats et de suivi

- Élaborer un cadre pour évaluer et évaluer la capacité des actions respectives pour atteindre les résultats souhaités;
- Développer le suivi des stratégies pour permettre l'information de rétroaction dans les processus de développement et de mise en œuvre;
- Élaborer un programme pour assurer une réponse administrative / technique en cas de besoin.

Modalités d'exécution

- Examiner et formuler des stratégies d'évaluation des données d'inventaire et d'autres cours de l'action;
- Évaluer les options de mise en œuvre et l'application des meilleures disponibles / ingénierie pratiques, techniques et contrôles;
- Élaborer des stratégies pour engager la participation active des parties prenantes et en-

tités concernées;

- Délimiter les arrangements institutionnels et les modalités.

Arrangements d'approvisionnement et plan d'action

- Dessiner des plans pour le recrutement d'une équipe de techniciens experts, compagnon, personnel de soutien administratif et les services généraux des travailleurs;
- Développer feuille de route pour le renforcement des capacités par la formation, l'apprentissage et la certification;
- Développer la liste détaillée des équipements et des services à fournir;
- Élaborer des estimations de délais et les coûts;
- Identifier les sources de financement et le calendrier.

Protéger les questions

- Développer les grandes lignes des activités (démantèlement et l'enlèvement, le transport vers les sites de sauvegarde provisoires, etc.);
- Évaluer l'état des sites de sauvegarde provisoires (IS);
- Conception et développement de sites est;
- Installation de la technologie d'élimination;
- opérations des installations et du matériel.

Objectifs du projet:

Le but de ce conseil est d'avoir une équipe de National et Consultant International pour élaborer une proposition de projet techniquement solide et détaillé, pour le projet ci-dessus. La proposition et ses ANNEXES devraient être prêts pour la soumission au FEM par Février 2017. Le consultant international devrait avoir une très bonne expérience professionnelle et académique sur les produits chimiques et les déchets, en termes de formulation des politiques tel que requis par les accords multilatéraux sur l'environnement dans le cadre du les produits chimiques et les déchets. L'objectif de ce contrat individuel est de développer davantage le concept de projet approuvé dans un projet de grande envergure (FSP). Les principales activités sont les suivantes:

Résultat & Sorties du projet:

Composante 1: Renforcement des capacités institutionnelles et de la formation sur les PCB

Dans le cadre de ce volet les trois résultats suivants seront atteints:

- Capacité des institutions locales et des opérateurs sur la gestion des PCB a augmenté;
- Règlement sur PCBs amélioré et appliqués;
- Sensibilisation et diffusion des objectifs du projet et les résultats;

Composante 2: Inventaire des PCB dans les 22 Etats du Nigeria pas déjà couvert par d'autres inventaires

Pour réaliser l'inventaire des PCB, il y aura la nécessité d'établir la capacité d'analyse des PCB, y compris une mise à niveau de l'équipement d'analyse dans un laboratoire et la formation du personnel technique. Les résultats à atteindre en vertu du présent composant est listé ci-dessous:

- Inventaire des BPC étendues et démontrées dans 21 states non couverts par les précédents inventaires;

Composante 3: Mise en place de la collecte des PCB et un centre de traitement:

Dans le cadre de cette composante, un site de stockage en toute sécurité (soit développé à partir de la mise à niveau d'un site de stockage existant, ou érigé en une structure entièrement nouvelle) sera mis en place pour la collecte et le traitement des PCB identifiés au cours de la mise en œuvre de la composante 2

- infrastructures techniques pour la manipulation et l'élimination des BPC établies en toute sécurité;

Composante 4: élimination écologiquement rationnelle des PCB identifiés:

Une fois que les infrastructures et les technologies nécessaires ont été achetés et testés, le traitement de l'équipement contenant des BPC à faible contaminés et le PCB pur sera entreprise veillant à ce que les activités d'élimination des PCB seront effectués en conformité avec les MTD / MPE et au meilleur coût / efficacité rapport. Cet objectif sera atteint grâce à ce qui suit:

- Élimination et traitement des PCBs et équipements contaminés par les PCB;

Composante 5: Surveillance, Apprentissage, Feedback Adaptive et évaluation:

Les principaux éléments de ce composant sera un (i) stratégie détaillée, élaborée à partir des résultats dans le cadre ci-dessus. ii) une analyse détaillée du cadre logique (iii) du budget détaillé; et (iv) le suivi détaillé et un plan d'évaluation. Les activités comprendront:

- Les résultats de projets soutenus et reproduits;
- Un plan de développement durable présentera les principes et les lignes directrices pour assurer la viabilité à long terme des réalisations du projet. Il décrira également une stratégie de sortie, à la recherche de la poursuite des principales activités / réalisations sans la nécessité d'un financement international à long terme.

Devoirs et responsabilités

Suite page 13.



Jobs Campus

Suite page 12.

Fonctions / Principaux résultats attendus:

Conformément à la portée générale ci-dessus, le consultant international entreprendra les activités suivantes à l'appui du développement global de la proposition de projet:

- Pour élaborer et finaliser FEM CEO Projet proposition d'approbation pleine grandeur et le document de projet du PNUD dans le format requis et la documentation connexe pour soumission ultérieure au FEM;
- Pour répondre aux commentaires des GEFSEC, les examinateurs STAP et du FEM membres du Conseil sur la proposition lors de la soumission et les processus d'approbation finale (y compris le cas si la période d'approbation dépasse la période de passation des marchés);
- Pour soutenir l'équipe de projet en assurant la liaison avec les organismes donateurs, des organisations internationales, des initiatives similaires pour identifier, confirmer et obtenir des engagements formels de cofinancement;
- Pour contribuer au renforcement des capacités portée;
- Développer plan de travail détaillé du projet, TDR pour le groupe d'experts et des services de conseil, ainsi que des conseils de mise en œuvre générale résumée;
- Pour effectuer des visites en cas de besoin à des fins de la formulation du projet et de préparer les acteurs du projet pour les éléments essentiels de la future mise en œuvre du projet?;
- Pour donner des conseils sur les meilleures pratiques internationales, pour identifier les technologies existantes pour le traitement haute et basse concentration et l'élimination des PCB et des équipements contaminés par les PCB, et le site des opérations de nettoyage;
- Pour fournir un appui à l'élaboration des spécifications techniques et technologiques des recommandations d'options pour une concentration élevée PCB élimination et faible concentration contaminés par les PCB de traitement de l'équipement et des sols contaminés;
- Pour fournir des conseils généraux et de l'assistance à la demande dans le développement par des consultants locaux de la portée des diverses activités de renforcement des capacités techniques envisagées pour le projet;
- Pour contribuer et participer à l'atelier intermédiaire du projet, diffuser des documents connexes et de faire des présentations au besoin.

Livrables spécifiques:

- Rapport initial et le plan de travail;
- Planifier et organiser des réunions avec les partenaires du projet national clés et un certain nombre de visites sur le terrain aux installations pilotes potentiels;
- Organiser et animer des réunions régulières avec les parties prenantes du projet nationales, pour fournir des mises à jour et de solliciter des suggestions tout en façonnant la proposition de projet;
- Organiser des réunions avec les parties prenantes pour discuter de fourniture d'un appui à l'obtention de lettres officielles de cofinancement par les parties prenantes du projet, d'abord en aidant l'équipe de projet à identifier les sources potentielles de cofinancement, puis en aidant l'effet de levier de cofinancement pour la mise en œuvre du projet des parties prenantes du projet (y compris mais non limité à la planification et à l'organisation des réunions avec des co-financeurs potentiels, expliquer les conditions de cofinancement, de soutenir la rédaction de lettres de cofinancement si demandé par les parties prenantes, le suivi de la signature de lettres officielles) par l'obtention de lettres officielles signées co-financement;
- Organiser une réunion finale nationale de consultation des parties prenantes et à planifier et à organiser des réunions avec les principaux partenaires nationaux du projet et des visites sur le terrain aux installations (pré-sélectionnés) pilotes;

- Participer activement à l'examen de (la) documentation du projet, fournir une rétroaction critique, suggérer des améliorations et de fournir des informations et des données demandées en temps opportun;

- Soumettre initial projet de document pour examen par le FEM et d'autres parties prenantes;

- Soumettre Document final du projet et rapport de l'atelier (intégrant commentaires / observations de divers intervenants.

Compétences

- Solides connaissances dans la collecte de données et de recherche en particulier des études dans le contrôle de la pollution dans les installations de gestion des déchets;

- Une forte prise de conscience de l'organisation d'un autre projet de développement international et à travailler avec le gouvernement en particulier dans la négociation des objectifs environnementaux;

- Initiative et travailler de façon autonome avec un minimum de supervision, et à intégrer avec imagination les commentaires des intervenants dans l'évolution des documents;

- Excellente expérience et la capacité de multi-tâche et travailler sous pression avec divers groupes de professionnels, les organisations et les communautés;

- Rédaction et rapports solides compétences en anglais.

Qualifications et expériences requises

Éducation:

- Un diplôme universitaire en sciences et / ou de l'environnement, ou de l'ingénierie avec l'expérience liée à la gestion et à l'élimination chimique, une formation spécialisée dans les questions de science et de technologie de l'environnement

De l'expérience:

- Un minimum de précédente expérience professionnelle connexe 10 ans avec une préférence pour les candidats ayant une expérience professionnelle dans les produits chimiques et la gestion des déchets;

- Démontrer une expérience professionnelle et de l'expertise dans les approches de gestion des déchets chimiques, y compris l'expérience dans la conception et la mise en œuvre de minimisation et de gestion des programmes de déchets durable dans un ou plusieurs pays;

- Expérience dans les accords multilatéraux sur l'environnement concernant les produits chimiques et les déchets, la connaissance de l'ASGIPC et du PNUE initiative / PNUD sur l'intégration de gestion rationnelle des produits chimiques est un avantage.

Exigences linguistiques:

- Solides compétences en communication écrite en anglais en particulier dans la préparation de documents et le rapport sur la base question.

Le PNUD s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Si vous éprouvez des difficultés avec les candidatures en ligne, merci de contacter jobs.help@undp.org

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

Magazine Sciences-Campus info 02 BP 5805 Ouagadougou 02

Tél : +226 25 37 36 39/ +226 76609721 /Boulevard des Tensoaba après le Laboratoire National de Santé Publique à 500 m du SIAO/ www.sciences-campus.info /E-mail : contact@sciences-campus.info



Avis de recrutement

Poste: Analyste National en Droits de l'Homme –Base de données
Lieu : Kinshasa, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Date limite de candidature : 12-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)
Catégorie supplémentaire : Développement Durable et Réduction de la Pauvreté
Type de contrat : TA Local
Niveau du poste : NO-A
Langues requises : Français
Date de commencement : (date à laquelle le candidat sélectionné doit commencer) 01-Aug-2016
Durée du contrat initial: 11 Mois

Historique

Il existe au sein du Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (BC-NUDH-MONUSCO-HCDH) une équipe de chercheurs pour assurer la gestion de l'information sur les auteurs présumés de violations graves du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés en RDC.

Cet exercice contribue à la mission du Secrétariat mis en place pour assurer l'application de la Politique des Nations Unies de diligence voulue en matière de droits de l'homme qui a été constitué au sein de la MONUSCO et est placé sous l'autorité du Directeur du BCNUDH. Il contribue également à la gestion des informations disponibles au sein du BCNUDH en vue d'appuyer la lutte contre l'impunité.

Pour le HCDH, cet exercice entre dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des résultats atteints dans le cadre du projet d'Inventaire des violations des droits de l'homme et de droit international humanitaire commises en RD Congo entre mars 1993 et juin 2003 dit « Mapping justice » réalisé en partenariat avec le HCDH.

Devoirs et responsabilités

Sous la supervision directe du Coordonnateur du Secrétariat pour la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme de l'ONU, le ou la titulaire s'acquittera des tâches suivantes :

- Assurer la collecte, la conservation et l'analyse des données récoltées par le BCNUDH sur les présumés auteurs de violations du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés ;
- Contribuer à la gestion quotidienne non-technique des bases de données mises en place au sein du Secrétariat ;
- Dans le cadre des tâches d'analyse ci-dessus décrites, assister le Secrétariat dans :
- La gestion et l'analyse des informations collectées ;
- La gestion des procédures prévues pour l'application de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme ;
- L'analyse des risques de commission de violations des droits protégés ;
- L'identification et, le cas échéant, le suivi des mesures d'atténuation des risques adoptées dans le cadre de l'application de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme ;
- L'analyse du contexte légal de fonctionnement des institutions de défense et de sécurité de la RDC ;
- Assister aux autres tâches menées par le Secrétariat et l'unité de HRDDP en lien avec la mission du BCNUDH, notamment dans le cadre de la lutte contre l'impunité et de la protection des civils, y compris par le monitoring de procédures judiciaires ;
- Traduire des documents vers le français ou l'anglais;
- Elaborer des plans de travail en accord avec les attributions et autres missions délimitées;
- Elaborer des notes, rapports et tout autre document de synthèse et d'analyse pertinent en lien avec une recherche ou une mission donnée ;
- S'acquitter de toute autre tâche qui lui est confiée

Résultats attendus

- Améliorer la collecte, gestion et analyse continues de l'information sur les présumés auteurs des violations les plus graves des droits protégés ainsi que sur un contexte particulier;
- Contribuer à rendre la base de données plus fonctionnelle et efficace, et s'adaptant aux besoins ;
- Contribuer à rendre les procédures mises en place par le Secrétariat plus fonctionnelles, efficaces et s'adaptant aux besoins ;
- Contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions de défense

et de sécurité de la RDC, y compris des procédures disciplinaires;

- Contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement et des procédures de l'institution judiciaire civile et militaire en RDC ;

Compétences

Professionalisme:

- Connaissance, compréhension et maîtrise des questions relatives aux droits de l'homme et au droit international humanitaire;
- Faire preuve de conscience professionnelle, d'engagement et d'efficacité dans l'exercice de ses fonctions;
- Aptitude à exécuter les tâches dans les délais impartis et à obtenir des résultats;
- Expérience dans le domaine des enquêtes et du monitoring des droits de l'homme; aptitude à l'analyse et à la synthèse;
- Connaissance des mécanismes de protection des témoins/victimes et aptitude à protéger les données et autres informations collectées;
- Compréhension et intégration de la dimension genre dans le travail des droits de l'homme.

Planification & Organisation:

- Aptitude à développer des objectifs clairs en accord avec les stratégies adoptées;
- Aptitude à établir et identifier des activités et autres tâches prioritaires;
- Aptitude à ajuster les priorités; aptitude à consacrer du temps et des ressources nécessaires pour la finalisation d'un travail;
- Aptitude à prévoir des risques et à intégrer des contingences dans la planification ;
- Aptitude à suivre et à ajuster les plans et autres actions nécessaires ;
- Aptitude à gérer le temps de façon efficace.

Communication:

- Aptitude à s'exprimer de façon claire, efficace et compétente, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Esprit d'équipe:
- Bon sens des relations humaines;
- Aptitude à travailler dans un cadre pluri ethnique et pluri culturel en faisant preuve de tact et de respect de la diversité.

Qualifications et expériences requises

Education:

- Diplôme universitaire ou équivalent (graduat ou licence)
- Avoir fait des études ou participé à des formations dans le domaine des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Expérience:

- Avoir au moins 2 ans d'expérience si diplôme universitaire de 1er cycle (BAC+3) / Graduat
- Avoir au moins 4-5 années d'expérience professionnelle pertinente serait un atout
- Avoir une expérience antérieure dans le domaine de la gestion de bases de données relatives aux violations des droits de l'homme dans la région d'affectation.
- Avoir une expérience professionnelle au sein de l'ONU ou d'une organisation internationale constitue un atout.

Connaissances linguistiques:

- La maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit est indispensable;
- La connaissance de l'anglais et des langues locales ou régionales est un atout.

Autres:

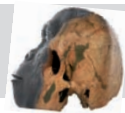
- Aptitude à travailler et à s'adapter à des conditions difficiles,
 - Avoir une formation dans le domaine des questions sécuritaires et dans les procédures de communication;
 - Mettre en avant les intérêts professionnels avant les intérêts personnels ;
 - Faire preuve de persévérance et d'abnégation face aux difficultés et autres défis ;
 - Faire preuve de calme et de sérénité dans des situations stressantes.
- Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Le PNUD s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Si vous éprouvez des difficultés avec les candidatures en ligne, merci de contacter jobs.help@undp.org

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien

en version numérique à télécharger.

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage aOOO

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Réwéné Hervé Roamba

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Po0da
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909

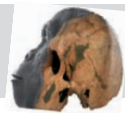
ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44/ 45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33



Avis de recrutement

Poste: Le recrutement de deux consultants internationaux pour l'étude sur la participation des femmes dans les gouvernements locaux en Afrique.

Lieu : Addis Ababa, ETHIOPIE

Date limite de candidature : 18-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)

Type de contrat : contrat individuel

Niveau du poste : International Consultant

Langues requises : Anglais

Date de commencement : (date à laquelle le candidat sélectionné doit commencer)
31-Jul-2016

Durée du contrat initial: 36 jours working

Durée prévue de la mission : 36 jours ouvrables

Historique

La Commission de l'Union africaine (CUA), avec l'appui technique du Centre de services Programme de développement régional des Nations Unies pour l'Afrique (PNUD-RSCA) par l'intermédiaire du Bureau du Président, met en œuvre le projet de construction d'un environnement favorable pour l'autonomisation économique des femmes et la participation politique en Afrique, ci-après dénommé projet. Le projet vise à opérationnaliser UA Valeurs partagées Instruments sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, tels que la Charte africaine des droits et des droits des peuples, le Protocole relatif aux droits des femmes (Protocole de Maputo), la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les sexes, et la Décennie de la femme africaine 2010-2020. En outre, le projet est conforme à l'ordre du jour des Nations Unies 2030, l'ordre du jour de l'UA 2063, l'UA STC n° 8 mandat sur la gouvernance locale, la Charte de l'UA sur les valeurs et les principes de la décentralisation, la gouvernance locale et le développement local, les instruments institutionnels du PNUD, y compris l'égalité des sexes Stratégie pour l'égalité 2014-2017, ainsi que les accords des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration de Beijing et du Programme d'action, et les objectifs de développement durable. La plupart des pays africains sont parties à ces engagements.

Devoirs et responsabilités

Ceci est une mission de courte durée pour entreprendre une étude de bureau et cinq études de cas de pays. Le projet nécessite deux consultants, un expert en matière de gouvernance locale et un dans le genre et l'égalité des sexes, qui collaboreront en équipe pour compléter les livrables requis. Les consultants effectueront des recherches documentaires pour le fond et le contexte, suivi par des études de cas détaillées dans cinq pays d'Afrique. Le rapport de la recherche documentaire et l'étude sur le terrain sera ensuite présenté pour validation à une réunion d'experts. Il est donc prévu que les consultants tireront de la littérature et de l'information ainsi que l'étude sur le terrain existant dans les pays sélectionnés. La sélection des pays sera guidée par le PNUD et l'UA représentation géographique de chacune des cinq sous-régions. Les consultants devraient:

- Élaborer des critères de sélection des exemples de cas pour démontrer les principales initiatives et résultats des interventions par le choix des pays en Afrique, visant à promouvoir la participation des femmes dans la gouvernance locale et le développement local. Les critères proposés feront partie du rapport initial soumis au PNUD.

Compétences

Compétences fonctionnelles:

- compétences publiques Excellentes parlants et de présentation;
 - Possibilité de définir une argumentation cohérente dans les présentations et les interactions de groupe;
 - Capacité à communiquer couramment avec les différentes parties prenantes (société civile, les autorités gouvernementales, les communautés locales, le personnel du projet).
- Les compétences de base:
- Preuve d'intégrité en modélisant les valeurs de l'ONU et des normes éthiques;
 - Favorise la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD;
 - Affiche culturelle, le sexe, la religion, la race, la nationalité, et la sensibilité à l'âge et la capacité d'adaptation;
 - Traite tous les gens assez sans favoritisme;
 - Remplit toutes les obligations de la sensibilité de genre avec une tolérance zéro pour le harcèlement sexuel.

Qualifications et expériences requises

Éducation:

• Diplôme d'études supérieures en administration publique, les politiques publiques, les études de développement, droit, sciences politiques, études de genre ou domaine connexe. Un doctorat dans le domaine concerné est préférable.

De l'expérience:

- Pour le Gender Studies Expert Consultant: Minimum 7 ans d'expérience directement

pertinente dans le domaine de l'égalité. L'expérience dans la promotion de l'égalité des sexes dans la gouvernance et la gouvernance locale particulièrement préférée;

- Pour la section locale Consultant Expert Gouvernance: Minimum 7 ans d'expérience directement pertinente dans le domaine de la gouvernance locale en Afrique. L'expérience dans la promotion de l'égalité des sexes et l'accès inclusif dans le gouvernement local préféré;
- Expérience de travail avec le PNUD et la familiarité avec son mandat et le travail dans le genre, la gouvernance locale et le développement local. expérience similaire avec d'autres agences de l'ONU et des organisations internationales de développement est un fort avantage;
- Expérience dans la formulation des stratégies et politiques de développement;
- Pour les deux consultants: Expérience en post-conflit / contextes de transition sera un atout supplémentaire. L'expérience et les antécédents des travaux de recherche et de l'examen et de compiler des rapports techniques avec le gouvernement et les institutions internationales requises.

Langue et d'autres compétences :

- Excellente écriture, l'édition et les compétences en communication orale en anglais est essentiel;
- La connaissance du français sera un atout supplémentaire;
- Possibilité de définir une argumentation cohérente dans les présentations et les interactions de groupe;
- Capacité à communiquer couramment avec les différentes parties prenantes (société civile, les autorités gouvernementales, les communautés locales, le personnel du projet);
- Compétences informatiques: commande complète des applications Microsoft (Word, Excel, PowerPoint) et des applications Internet communes nécessaires;

Application Instruction:

Télécharger la fois TOR et IC formulaire à partir du lien suivant Proposition de soumission: http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=31036;
Suivre strictement les instructions indiquées dans le formulaire de soumission IC téléchargé ci-après; et
Groupe de personnes et / ou les entreprises ne sont pas admissibles à cette mission de conseil (ouvert uniquement pour le consultant individuel)

Documents requis:

Les propositions suivantes doivent être préparés selon les IC Proposition Instructions de soumission. Les propositions doivent être soumises au plus avant la date limite d'application 18 Juillet, 2016 par l'intermédiaire du PNUD Ethiopie adresse e-mail sécurisé: procurement.et@undp.org

- Proposition technique en pdf sous le nom de fichier: RSC-IC-2016-024 - TP - [insérer votre nom];
- Proposition financière en format pdf sous le nom de fichier: RSC-IC-2016-024 - FP - [insérer votre nom];
- S'il vous plaît noter que ces propositions seront soumises à l'e-mail sécurisé désigné en deux fichiers, mais dans un e-mail, sauf si les deux fichiers sont supérieurs à la taille du fichier 9MB.

Important Note:

- Le candidat uniquement par téléchargement CV à ce site d'emploi ne sera pas considérée. Au lieu de cela, les deux propositions techniques et financières doivent être soumises au courrier électronique sécurisé PNUD: procurement.et@undp.org.
 - Ces consultants en perspective qui ne parviennent pas à soumettre les deux propositions techniques et financières selon le format standard et à l'e-mail sécurisé désigné ne seront pas davantage pris en compte pour l'évaluation.
 - S'il vous plaît regrouper tous vos documents dans le document PDF unique que le système ne permet de télécharger un maximum d'un document.
- En soumettant vos propositions à procurement.et@undp.org être sûr que votre ligne de sujet du courriel est RSC-IC-2016-024 afin de laisser notre bureau localiser facilement vos propositions respectives de courrier électronique sécurisé et être pris en compte dans les évaluations ultérieures.

Le PNUD s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Si vous éprouvez des difficultés avec les candidatures en ligne, merci de contacter jobs.help@undp.org